

20 06 2015 – Communiqué de presse

Eternit, la fabrique de cancers et Kapelle-op-den-Bos reçoivent la visite des Indignés de l'amiante.

Une grande première belge !

A l'initiative de l'ABEVA (l'Association belge de défense des victimes de l'amiante), et de l'IBAS (International Ban Asbestos Secrétariat), un déplacement d'une délégation internationale de victimes et d'indignés de l'amiante sera organisé vers le village de Kapelle-op-den-Bos le **mardi 23 juin**.

Cette visite constitue une grande première; peaufinant son image de « bon père de famille », et utilisant tous les leviers possibles pour « canaliser » les protestataires, la multinationale Eternit n'a jamais vraiment été inquiétée sur ses propres terres par des victimes venues d'aussi loin ! (Australie).

L'objectif de ce déplacement est triple.

-Sensibiliser la population vivant autour de ces centres de production majeurs d'amiante-ciment que jadis, ce grand pourvoyeur d'emploi leur a menti sur la dangerosité de cette fibre « miracle ». Le coût humain de cette utilisation massive et éhontée de l'amiante se chiffre à présent en millions de victimes ! Ici, comme ailleurs où Eternit a déplacé ses usines, la production d'amiante est sale et tue.

-Dénoncer la pollution massive des sols autour des usines (et dans de nombreuses autres anciennes déchèteries). Des travaux de remise en état des sols et des écoles soient budgétisés et rapidement mis en œuvre. A l'occasion de cette visite, nous demandons à rencontrer les autorités villageoises. Nous officialiserons notre souhait qu'une stèle dédiée aux victimes de l'amiante soit érigée. La rue principale de Kapelle-op-den-Bos (Mechelstraat) est une terrible illustration de la réalité des ravages : une maison sur trois compte une victime de l'amiante. La cartographie faite par de l'Abeva révèle également une étonnante concentration des victimes à l'Est des villages de Kapelle et de Tisselt, là où portaient les vents dominants. C'est dire si le concept de "victime environnementale" (des victimes qui n'ont jamais eu un contact direct avec l'amiante) est bel et bien une réalité.

-Enfin briser cette « omerta » qui pèse dans cette région. Un système d'indemnisation « privé » lancé par la multinationale a, durant une époque pas si ancienne, privé les victimes de tout recours par voie judiciaire. Avant de mourir, le versement de 42000€ fut le prix de leur silence ! Ici aussi, il faut entreprendre un travail de prise de conscience. L'action du jour vise à soutenir le nombre croissant "*d'indignés silencieux*" et que justice puisse être offerte à toutes les victimes de l'amiante. Condamnée en novembre 2011, dans le procès intenté par Françoise Jonckheere, pour « détournement des connaissances scientifiques, cynisme et appât du gain », Eternit a interjeté appel. Nous sommes en 2015, il est demandé à la Justice que cette seconde phase du procès Jonckheere / Eternit puisse reprendre sans tarder.

L'amiante reste un problème actuel et n'est pas qu'une simple affaire du passé. A l'échelle des localités concernées, c'est plus de dégâts humains que durant la seconde guerre mondiale ou même que certains génocides. Voilà qui balaie les déclarations minimalisantes du premier producteur concerné, Eternit et de son actionnaire historique : la famille Emsens.

Ensemble, contre l'amiante Samen, tegen mésothéliomes Together, against impunity

Rassemblement :

Mardi 23 juin

Kapelle-op-den-Bos.

16h. Rencontre avec M. De Wit, bourgmestre de Kapelle. (To be confirmed).

Dépôt d'une gerbe de fleurs en mémoire des victimes de l'amiante

17h. Rassemblement devant Eternit. Angle de la Spoorwegstraat et Kuiermanstraat

Contact sur place :

Eric Jonckheere, co-président de l'Abeva, +32 476 788 833

jonckair@yahoo.com